

Le travail mobilise l'intelligence et le savoir-faire, c'est pourquoi il participe à la santé mentale des salariés. Il peut aussi devenir source de mal être, traduit par de la démotivation, du stress, de la fatigue, de l'isolement... Les séances d'accompagnement individuel visent à :

- > **Soutenir afin de prévenir la décompensation psychique et donc des arrêts de travail potentiels,**
- > **Repérer des voies concrètes d'amélioration et restaurer l'équilibre psychique,**
- > **Préserver la performance au travail.**

La demande peut émaner directement du salarié, d'une prescription du médecin ou de l'organisation de travail.

↳ OBJECTIFS



- > Favoriser la compréhension par le salarié des difficultés qu'il rencontre en lien avec le vécu au travail,
- > Évaluer et prévenir les situations à risque,
- > Aider à la prise de recul,
- > Permettre au salarié de trouver des ressources internes et/ou externes pour retrouver son pouvoir d'agir.

↳ MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- > Entretiens individuels, dont la durée et le rythme sont définis en fonction des prestations et des problématiques,
- > Mise en place d'un espace d'échange sécurisant et confidentiel.

↳ MÉTHODOLOGIE

La clinique du travail conduit le salarié à parler de son travail réel. C'est une façon de saisir, au cours des entretiens, la manière dont il appréhende son travail et comment il aborde les difficultés de la tâche qui lui est confiée. La dimension personnelle peut être abordée dans la mesure où les sphères privées et professionnelles interagissent entre elles. Cette approche permet de l'amener à penser son travail autrement afin de préserver sa santé.

Intervenants

Une intervenante en Santé au Travail

Public

Tout salarié de votre organisation de travail

Durée

Séance d'une heure, Nombre à définir en fonction de la prestation

Coût

Coût par personne. Devis à la demande